

Autorités politiques et parité - Jura à la traîne !
Géraldine Beuchat (PCSI)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement jurassien déplore la situation de la représentation des femmes en politique. Les récents résultats des élections cantonales neuchâteloises donnent néanmoins un signal encourageant et peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs, dont une meilleure prise en compte de la thématique de l'égalité des genres et du rôle fondamental joué par les partis politiques. Le Gouvernement jurassien partage également ce point de vue et a d'ailleurs souhaité intégrer l'Association interjurassienne Grève des femmes et les partis politiques lors de la réflexion sur les pistes pouvant favoriser un meilleur équilibre femmes-hommes au Parlement (postulat no 385) et plus globalement au sein des institutions et des différents échelons politiques.

Dans ce groupe, il a été question des actions menées par la Déléguée à l'égalité, mais aussi d'autres pistes, comme des cours d'éducation à la citoyenneté sensibles au genre ou la mise sur pied de formations continues spécifiques à l'attention des député-e-s. Des moyens à disposition des partis politiques ont été abordés comme par exemple confier aux femmes des postes-clés au sein des partis ou des commissions importantes dans lesquelles les partis sont représentés. Il est également important que ces derniers soutiennent les nouvelles élues et leur donnent réellement l'occasion de développer leurs compétences et montrer leur talent. Pendant la campagne électorale, les partis se doivent de fournir très concrètement des appuis aux candidates, mettre en valeur leurs compétences et aussi leur garantir une présence médiatique.

Au niveau de l'organisation, différents moyens à choix sont mobilisables, tels que la mise en place de quotas de listes, l'organisation et le financement des sections femmes, etc. Par ailleurs et, afin de donner envie aux femmes de s'engager, il est important de valoriser le principe du mentorat qui est aussi une occasion pour elles de développer une culture de réseau et de soutien à l'intérieur du parti.

C'est d'ailleurs suite aux discussions menées au sein de ce groupe que la motion pour une représentation équitable des sexes dans les mandats étatiques a été déposée.

Les informations détaillées relatives aux réflexions du groupe interpartis figurent dans le rapport du Gouvernement au postulat no 385 transmis aux membres du Parlement en février dernier.

Le Gouvernement répond comme suit aux questions posées :

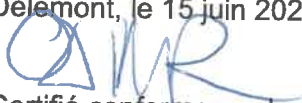
1) Est-ce que, selon lui, les axes qui sont travaillés par le Bureau de l'égalité pour atteindre les objectifs de parité sont adaptés au contexte jurassien et sont-ils suffisants ?

Oui. La Déléguée à l'égalité met en place depuis 2013 des formations destinées aux femmes et, notamment à celles qui désirent se lancer en politique, pour acquérir des outils indispensables à la pratique de la prise de parole en public ou à la communication avec les médias. Elle va également à la rencontre des partis politiques en début de chaque nouvelle législature afin de leur présenter les activités du bureau et les sensibiliser au manque de représentativité femmes-hommes dans les instances politiques notamment. Elle organise régulièrement des soirées dévolues aux candidates afin d'élargir leur réseau et acquérir quelques outils pratiques. D'autres actions spécifiques peuvent être développées en vue des élections dans le canton du Jura comme ce fut le cas en 2020. Malheureusement, la situation sanitaire liée à la Covid-19 a contraint l'annulation ou l'adaptation d'une majeure partie d'entre elles, comme détaillé dans le rapport au postulat no 385.

2) Qu'est-ce qui est mis en œuvre pour obtenir de meilleurs résultats sachant que les prochaines élections sont communales et se dérouleront en 2022 déjà ?

La Déléguée à l'égalité va réactiver le groupe interpartis et prévoir une rencontre en septembre 2021. Dans ce contexte, le Gouvernement encourage vivement les partis politiques à faire part de toute proposition pour améliorer la représentation des femmes en politique. En vue des prochaines élections communales, la déléguée travaille d'ores et déjà sur un concept qu'elle entend présenter au groupe interpartis. Il s'agira également de reprendre la charte interpartis et promouvoir une action concertée avec l'ensemble des actrices et acteurs pour que davantage de femmes soient élues. Du côté des partis politiques, il leur sera proposé de préparer en amont un terreau propice à l'élection des femmes, de manière à ce que cette question ne surgisse pas trop tard dans le processus électoral.

Delémont, le 15 juin 2021



Certifié conforme par la chancelière d'Etat
Gladys Winkler Docourt